

# JAGDTERRIER CLUB DE FRANCE

Affilié à la Société Centrale Canine, Reconnue d'utilité publique, agréée par le Ministère de l'Agriculture

XXIV<sup>e</sup> Exposition Nationale d'Élevage

## JARNAC

1<sup>er</sup> juillet 2023



# JAGDTERRIER CLUB DE FRANCE

XXIV<sup>e</sup> Exposition Nationale d'Elevage

organisée par la délégation  
**NOUVELLE AQUITAINE**



**Samedi 1<sup>er</sup> Juillet 2023**  
**JARNAC (16)**

# XXIV<sup>e</sup> NATIONALE D'ÉLEVAGE

## LE MOT DU PRÉSIDENT



Mesdames,  
Messieurs,  
Chères amies,  
Chers amis,

J'ai le plaisir de vous souhaiter la bienvenue à Jarnac pour notre XXIV<sup>e</sup> Nationale d'Élevage. Cet événement est un moment important dans la vie du club.

Elle permet de récompenser le travail de sélection effectué par les éleveurs et de veiller au respect du standard du Terrier de chasse allemand.

Un grand merci à Jérôme Bats, délégué de Nouvelle Aquitaine pour l'organisation de cette manifestation.

Merci aux juges, Messieurs René Favre (président de la commission terrier teckel et chien de rouge de la SCC) et Stéphane Moulis qui ont répondu présents à notre invitation.

Merci à l'association canine territoriale de Charente de nous accueillir dans ses installations et merci à vous, concurrents, qui avez engagé votre (vos) chien(s), et ceux qui n'auront pas hésité à faire des kilomètres pour l'occasion.

Bonne chance à tous et que ce week-end se déroule sous le signe de la convivialité entre passionnés !

Thierry Bouclier  
Président du JTCF



## XXIV<sup>ème</sup> NATIONALE D'ÉLEVAGE

### LE MOT DU DÉLÉGUÉ

Mesdames, messieurs, chers adhérents,

c'est avec un grand plaisir que je vous accueille aujourd'hui à Jarnac, en pays du cognac, pour notre grand rendez-vous annuel qu'est la Nationale d'Elevage.

Que l'on soit éleveur professionnel ou amateur et même simple utilisateur de la race, ce rassemblement nous permettra de découvrir et juger le travail de sélection de chacun tout en discutant jagdterrier entre passionnés.

Cette Nationale a une saveur particulière pour moi, survenant pour ma 10<sup>ème</sup> année au club. C'est pourquoi je tenais à remercier notre président Thierry Bouclier ainsi que les membres du comité de m'avoir confié l'organisation de l'événement.

Je tiens à remercier également nos deux juges, Stéphane Moulis et René Favre qui ont acceptés l'invitation de venir juger les chiens

Merci aussi à Yannick Musereau, Président de l'ACT de Charente, pour la mise à disposition des installations ainsi qu'à son équipe pour tout le travail effectué.

Enfin un grand merci à vous, concurrents, qui avez réservé votre week-end et fait parfois un long déplacement pour cette occasion. et sans qui cette journée ne serait pas possible.

Je vous souhaite à tous une agréable journée placée sous le signe de la convivialité.

Bonne chance à tous.

Jérôme BATS

Délégué Nouvelle-Aquitaine du JTCF

# RÈGLEMENT

**ARRIVEE ET JUGEMENT** - L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 8h. Les jugements commenceront à 9 heures précises et pourront être interrompus pour le déjeuner.

**SORTIE DES CHIENS** - La sortie des chiens n'est pas autorisée avant 16 heures 30.

**AFFICHAGE** - Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur et 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'élevage. Toute distribution de prospectus, non autorisée par les organisateurs, est interdite dans l'enceinte de l'exposition. Il est interdit de faire signer une pétition quel que soit son objet sans l'accord du Président de la société organisatrice.

**SERVICE VETERINAIRE** - Le service vétérinaire sera assuré par un ou plusieurs Docteurs Vétérinaires qui ont tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi, tant à l'entrée, qu'au cours de l'exposition. La décision du service vétérinaire est sans appel. En cas de refus d'accès par le service vétérinaire, le montant de l'engagement reste acquis à la société organisatrice.

**ANNULLATION** - En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagements ne seront pas remboursés intégralement, attendu que la société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

**ENGAGEMENTS** - Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix, à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines.

Pour les juges, voir règlement des juges.

Sont admis à l'exposition, tous les chiens, même ceux sans pedigree, de races reconnues figurant aux classifications établies par la SCC et la FCI.

Seront refusés : 1) Les engagements « au poteau » le jour de l'exposition, sauf les omissions ou erreurs informatiques.

2) Toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes, intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de Lot d'Elevage, ou en cas d'erreur de transcription de l'organisation.

L'engagement simultané d'un chien dans plusieurs classes est interdit.

En cas d'engagement de plusieurs chiens, le droit d'engagement du 1<sup>er</sup> chien est indiqué catalogue compris. Pour les engagements en Lots d'Elevage, le droit d'engagement est gratuit pour au minimum 3 chiens engagés qui devront être préalablement inscrits dans une classe individuelle (1) et en avoir acquitté le montant.

Pour les meutes, le prix d'engagement pour un minimum de 6 sujets appartenant à un même propriétaire est de 81 euros donnant droit à l'engagement en classe individuelle (1) jusqu'à 6 chiens.

Une meute se compose au minimum de 6 chiens.

Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi de la feuille d'engagement et resteront acquis à la société, même si l'exposant ne peut se présenter. Il sera envoyé un accusé de réception (ou la carte d'exposant) qui devra être présenté(e) à l'entrée de l'exposition.

(1) Sont considérées comme classes individuelles, les classes Intermédiaire, Ouverte, Travail, Jeune, Champion, Puppy et Vétéran.

**CLASSE INTERMEDIAIRE** (donnant droit à l'attribution du CACS en concurrence avec la classe ouverte et la classe travail) pour les chiens âgés de quinze à vingt-quatre mois la veille du jour de l'ouverture de l'exposition.

**CLASSE OUVERTE** (donnant droit à l'attribution du CACS en concurrence avec la classe intermédiaire et la classe travail) pour les chiens âgés de quinze mois la veille du jour de l'ouverture de l'exposition.

**CLASSE TRAVAIL** (donnant droit à l'attribution du CACS en concurrence avec la classe intermédiaire et la classe ouverte) pour les chiens âgés de quinze mois la veille du jour de l'ouverture de l'exposition et ayant obtenus un 3<sup>e</sup> prix minimum en SP, ou en SPP, ou en ETAR, ou au Test de Comportement au Sanglier, ou au BROUSSAILLAGE. (justificatif à joindre à l'inscription) La récompense doit être obtenue avant la date de clôture des inscriptions à l'exposition.

**CLASSE PUPPY** - 6 à 9 mois la veille du jour de l'ouverture de l'exposition : le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Insuffisant). Elle ne donne pas lieu à classement.

**CLASSE JEUNE** - Pour tous les chiens âgés de 9 à 18 mois la veille du jour de l'ouverture de l'exposition. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent mais non au CACS.

**CLASSE CHAMPION** - Réservée exclusivement aux chiens déclarés Champions Nationaux des Pays Membres de la FCI - et Champions Internationaux de la FCI (préciser la date d'homologation) âgés de 15 mois la veille du jour de l'ouverture de l'exposition. Le titre de Champion doit être homologué au plus tard à la date fixée pour la clôture des engagements à la manifestation. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du CACS.

**CLASSE VETERAN** - Possible à partir de 8 ans. Cette classe donne droit à l'attribution d'un qualificatif et à un classement mais ne donne pas droit à l'attribution du CACS.

**CLASSE COUPLE** - Pour deux chiens de même race ou variété, de sexes différents, appartenant au même propriétaire et déjà engagés dans une classe individuelle (1). **CLASSE PAIRE** - Pour deux chiens de même race ou variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et déjà engagés dans une classe individuelle (1).

**LOT D' ELEVAGE** - Seule classe pouvant être constituée au poteau. Pour au minimum 3 chiens de même race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle (1) nés chez le même producteur, mais pouvant appartenir à plusieurs exposants différents.

**MEUTES** - Pour les six Terriers appartenant au même propriétaire il doit justifier que 3 de ses chiens ont obtenu les titres nécessaires pour accéder à la classe Travail ou qu' il est titulaire d'une attestation de meute délivrée par la DDA de son département pour la chasse sous terre. Seulement 3 chiens de la meute peuvent être engagés en individuelle, les 3 autres ne concourent que pour le classement meute.

**REGLEMENT DES ENGAGEMENTS** - Le montant des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement accompagnée d'un titre de paiement à l'ordre du J.T.C.F.

**CLOTURE DES ENGAGEMENTS** - La clôture des engagements est fixée au 17 juin 2023. Tout engagement parvenant après la date fixée par les organisateurs (date de réception) sera refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 10% pour frais de secrétariat.

**REFUS OU EXCLUSIONS**

1') Des engagements - La société se réserve le droit de refuser tous les engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre, sans préciser le motif, et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2') Des chiens à leur entrée ou en cours d'exposition a) Ceux refusé par le Service Vétérinaire b) Ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés. Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés. c) Ceux non engagés par l'exposant dont l'entrée dans l'enceinte de l'exposition est formellement interdite d) Ceux dont l'engagement « au poteau » serait demandé. Les chiens peureux ou agressifs ne seront pas jugés.

Les chiens absents au moment du jugement ne seront pas classés, mais le juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer

**JUGES** - Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un assesseur, d'un commissaire de ring et si besoin est d'un interprète (fonctions qui ne peuvent en aucun cas être retenues par un juge qualifié ou stagiaire, ou un expert confirmateur de la race considérée).

Un juge défaillant peut-être remplacé par tout autre juges qualifié ou stagiaire pour la même race.

**QUALIFICATIFS** - Les juges attribueront, selon la valeur du chien, l'un des qualificatifs dont la définition est la suivante :

**EXCELLENT** - ne doit être attribué qu'à un chien se rapprochant de très près du standard idéal de la race, présenté en parfaite condition, donnant une impression d'ensemble harmonieux et présentant un tempérament équilibré, ayant « de la classe » et une allure brillante. La supériorité de ses qualités vis-à-vis de la race permettra d'ignorer quelques petites imperfections mais il possèdera les caractéristiques typiques de son sexe.

**TRES BON** - ne sera attribué qu'à un chien parfaitement typé, équilibré dans ses proportions et en condition correcte. Il lui sera toléré quelques défauts véniels, mais non morphologiques. Ce qualificatif ne peut récompenser qu'un chien de qualité.

**BON** - doit être attribué à un chien possédant les caractéristiques de la race mais accusant des défauts, à condition que ceux-ci ne soient pas rédhibitoires.

**SUFFISANT** - est à attribuer à un chien suffisamment typé, sans qualités notoires ou pas en condition optimale.

**DISQUALIFIE**- Le sujet ne correspond pas au type requis par le Standard. Il est « non confirmable » pour des raisons morphologiques ou comportementales. La raison pour laquelle il reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge. *Les chiens ne pouvant prétendre à l'un des qualificatifs ci-dessus ne pourront pas rester dans le ring et se verront octroyer le qualificatif suivant :*

**NE PEUT ETRE JUGE** : ce qualificatif est attribué à un chien dont l'attitude sur le ring rend impossible toute appréciation du mouvement et des allures. Il s'applique également à un chien qui refuse de se laisser examiner par le juge, rendant impossible l'évaluation de la denture, de l'anatomie et de la structure, de la queue ou des testicules.

Ce qualificatif est également valable lorsque le juge a de fortes raisons de penser que des opérations ont été pratiquées, visant à corriger la condition originale du chien ou ses caractéristiques (paupière, oreille, queue).

La raison pour laquelle un chien reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge.

Dans chaque classe, sauf les classes Baby et Puppy, les quatre meilleurs chiens seront classés, les autres, s'ils le méritent, recevront un qualificatif sans classement. Le 1<sup>er</sup> prix ne pourra être décerné qu'à un chien ayant obtenu au moins le qualificatif TRES BON (les chiens qualifiés BON ne pourront prétendre à un classement).

Les meutes sont jugées sur la conformité au standard et l'homogénéité du lot par rapport au type et à la couleur.

**CACS** : le CACS ne peut être accordé qu'à un chien classe 1<sup>er</sup> EXCELLENT en classe Intermédiaire ou en classe Ouverte ou en classe Travail, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel. Cette récompense n'accompagne pas automatiquement la première place.

# ASSESEURS

Mezquida Catherine et Rouse Sylvain.

## STATISTIQUES DES CHIENS INSCRITS

Juge	Sexe	Classe	N° cat	Total
M. MOULIS Stéphane	Mâle	PUPPY	1 à 1	1
		JEUNE	2 à 5	4
		INTERMEDIAIRE	6 à 7	2
		OUVERTE	8 à 15	8
		TRAVAIL	16 à 21	6
		VETERAN	22 à 22	1
M. FAVRE René	Femelle	BABY	23 à 23	1
		JEUNE	24 à 40	17
		OUVERTE	41 à 50	10
		TRAVAIL	51 à 56	6
		CHAMPION	57 à 57	1
		VETERAN	58 à 58	1
Total			58	

### PAIRES

**TERRIER DE CHASSE ALLEMAND** ..... M. PICARD Grégory ..... 7-22  
 ..... Mme PECHINOT Cathy ..... 23-37-52-57  
 ..... M. REVERDY Léo ..... 42-46

### COUPLES

**TERRIER DE CHASSE ALLEMAND** ..... M. PICARD Grégory ..... 7-27  
 ..... M. MARION Pierre ..... 8-56

### MEUTES

**TERRIER DE CHASSE ALLEMAND** ..... M. PICARD Grégory ..... 7-15-16-22-27-54  
 ..... M. PERRON François ..... 9-29-30-33-35-41  
 ..... Mme PECHINOT Cathy ..... 12-23-37-51-52-57

Statistiques des chiens inscrits

3e GROUPE

<b>TERRIER DE CHASSE ALLEMAND.....</b>	<b>58</b>
PUPPY MALES.....	De 1 à 1..... 1
JEUNE MALES.....	De 2 à 5..... 4
INTERMEDIAIRE MALES.....	De 6 à 7..... 2
OUVERTE MALES.....	De 8 à 15..... 8
TRAVAIL MALES.....	De 16 à 21..... 6
VETERAN MALES.....	De 22 à 22..... 1
BABY FEMELLES.....	De 23 à 23..... 1
JEUNE FEMELLES.....	De 24 à 40..... 17
OUVERTE FEMELLES.....	De 41 à 50..... 10
TRAVAIL FEMELLES.....	De 51 à 56..... 6
CHAMPION FEMELLES.....	De 57 à 57..... 1
VETERAN FEMELLES.....	De 58 à 58..... 1

**Soit 58 chiens inscrits pour 12 races dans le 3e Groupe**

**Soit 58 chiens inscrits pour 12 classes à l'exposition de N.E. JAGDTERRIER**



# JURY

## M. FAVRE René (36)

### TERRIER DE CHASSE ALLEMAND

CLASSE BABY Femelles : 1  
CLASSE OUVERTE Femelles : 10  
CLASSE CHAMPION Femelles : 1

CLASSE JEUNE Femelles : 17  
CLASSE TRAVAIL Femelles : 6  
CLASSE VETERAN Femelles : 1

## M. MOULIS Stéphane (22)

### TERRIER DE CHASSE ALLEMAND

CLASSE PUPPY Mâles : 1  
CLASSE INTERMEDIAIRE Mâles : 2  
CLASSE TRAVAIL Mâles : 6

CLASSE JEUNE Mâles : 4  
CLASSE OUVERTE Mâles : 8  
CLASSE VETERAN Mâles : 1

TERRIER DE CHASSE ALLEMAND

CLASSE PUPPY MALES - JUGE M. MOULIS Stéphane

TRES PROMETTEUR **1** [TILOU DES MONTS D'ARGONNE](#)  
LOF : 030850 Tat : 250269591146387 né le 11/10/2022 (JOHNNY VON DER FUCHSKRALLE X LILOU DES MONTS D'ARGONNE) Prod. M. LIEGEOIS Christophe Prop. M. TREMOUILLE Alain

CLASSE JEUNE MALES - JUGE M. MOULIS Stéphane

3e EXCELLENT **2** [TITANS DU DIABLE NOIR D'EL RYS](#)  
LOF : 030086 Tat : 250269610344439 né le 18/03/2022 (RYDER DE LA DERNIERE HARDE DE SOLOGNE X OPIUME DE L'AILE ROUSSE) Prod. M. Mme RYSSSEN Julien et Chantal Prop. M. RYSSSEN Julien

2e EXCELLENT **3** [TUCO DES HAUTS DU TALOUCH](#)  
LOF : 030403 Tat : 250268712860031 né le 02/08/2022 (JET DU CLOS DE MONTAHUT X ORLY DES HAUTEURS DU MONT VALIER) Prod. M. RATIE Philippe Prop. M. RATIE Philippe

1er EXCELLENT CACS-J **4** [TYSON DU DOMAINE D'ANDEY](#)  
LOF : 030187 Tat : 250268780353497 né le 05/05/2022 (RAMBO DES HAUTEURS DU MONT VALIER X ROXY DES BOIS DE LA REPENTANCE) Prod. M. Mme BOUCLIER Dimitri et Justine Prop. M. BOUCLIER Dimitri

BON **5** [TYSON MIKE DE LA HORDE DES MATONDUS](#)  
LOF : 030141 Tat : 250268780353267 né le 24/04/2022 (IGOR DU MONT CHERREY X NIKITA DE LA HORDE DES MATONDUS) Prod. M. BOUCLIER Thierry et Pascal Prop. M. BOUCLIER Thierry

CLASSE INTERMEDIAIRE MALES - JUGE M. MOULIS Stéphane

DISQUALIFIÉ **6** [SKYWALKER DU CROT COURCELLES](#)  
LOF : 029761 Tat : 273VFG né le 08/07/2021 (LEXUS DU CROT COURCELLES X POKEMON DES DIABLES DE LA BRIE) Prod. M. MICHAUT Christophe Prop. M. MICHAUT Christophe

1er EXCELLENT **7** [TEXUS DE LA VALLEE DE LA BLAISE](#)  
LOF : 030030 Tat : 250268780291379 né le 01/01/2022 (LEXUS DE LA VALLEE DE LA BLAISE X IRIS DE LADELAZOLLE) Prod. M. Mme PICARD Grégory / DERRE Céline Prop. M. PICARD Grégory

CLASSE OUVERTE MALES - JUGE M. MOULIS Stéphane

1er EXCELLENT **8** [DAF OD VOJNOVICA](#)  
JR : 720962 Lt Tat : 688038000249653 né le 01/06/2020 (FLES X LARISA TRAIAN) Prod. M. VOJNOVIC Milan Prop. M. MARION Pierre

3e EXCELLENT **9** [JOHNNY VON DER FUCHSKRALLE](#)  
ÖHZB : DJT 10080 Tat : 040098001100076 né le 04/10/2018 (QUENTIN VON OBERMAYERHOFEN X INKA TRAIAN) Prod. M. LUKIC Slobodan Prop. M. PERRON François

TRES BON **10** [OBELIX](#)  
LOF : 027471 Tat : 250269608163382 né le 13/08/2018 (FILOU X LYRA DES BORIES DU PECH) Prod. M. GUILLAUME Laurent Prop. M. GUILLAUME Laurent

BON **11** [OSCAR DU CAUSSE COMTAL](#)  
LOF : 027106/04352 Tat : 250268732256084 né le 17/04/2018 (ITHOS X MACHOUILLE DE LA DENT DURE) Prod. M. GABRIAC Robert Prop. M. NEXON Romain

ABSENT **12** [RAOUL DE LA VALLEE DE LA BLAISE](#)  
LOF : 028674/04480 Tat : 250268743351567 né le 05/04/2020 (PIRATE DU NOYER NOIR X MARRONE DE LA VALLEE DE LA BLAISE) Prod. M. Mme PICARD Grégory / DERRE Céline Prop. Mme PECHINOT Cathy

**TRES BON 13 RYDER DE LA DERNIERE HARDE DE SOLOGNE**

LOF : 028563/04468 Tat : 250268743351082 né le 30/03/2020 (HILTI DES MARAIS DE L'ESSONNE X OURASI DE LA DERNIERE HARDE DE SOLOGNE) Prod. M. MOREAU Maxime Prop. M. RYSSEN Julien

**2e EXCELLENT 14 SALTO**

LOF : 029548 Tat : 250268743894410 né le 07/06/2021 (OSCAR DU CAUSSE COMTAL X PIN-UP DE LA DERNIERE HARDE DE SOLOGNE) Prod. M. NEXON Romain Prop. M. GAUTIER Romain

**ABSENT 15 SUPER'BASTEL DE LA VALLEE DE LA BLAISE**

LOF : 029893/04604 Tat : 250268780113837 né le 05/09/2021 (BERGJAGERS BASTEL X NUMBER'ONE DU MONT CHERREY) Prod. M. Mme PICARD Grégory / DERRE Céline Prop. M. PICARD Grégory

**CLASSE TRAVAIL MALES - JUGE M. MOULIS Stéphane****EXCELLENT 16 COX VOM FREISCHUTZ-OST**

LOF : 030795/04632 Tat : 276093410374962 né le 20/10/2020 (BEN VOM RIEDSGRABEN X XANTY VOM FREISCHUTZ-OST) Prod. M. HERWIG ERPEL Prop. M. PICARD Grégory

**EXCELLENT 17 KING**

JR : 717808 Tat : 688038000199942 né le 06/02/2018 (KLIFORD VOM DONNER LAND X SPARTA FUTURINA) Prod. M. JOVANOVOV Prop. M. MARION Pierre

**3e EXCELLENT 18 ONYX DU CAUSSE COMTAL**

LOF : 027108/04281 Tat : 250268732256140 né le 17/04/2018 (ITHOS X MACHOUILLE DE LA DENT DURE) Prod. M. GABRIAC Robert Prop. M. LAMARQUE Pascal

**1er EXCELLENT 19 PIRATE DE LA COLLINE DE MONTJUIC**

CACS

Meilleur de sexe  
Opposé

LOF : 028413/04591 Tat : 250269811796867 né le 10/11/2019 (HILTI DES MARAIS DE L'ESSONNE X LIBANN DU MONT CHERREY) Prod. M. ROCA Florentin Prop. M. LUCAS Florian

**2e EXCELLENT 20 SAM DE LA VALLEE DE LA BLAISE**

RCACS

LOF : 029312/04559 Tat : 250268743677537 né le 04/01/2021 (IGOR DU MONT CHERREY X MARRONE DE LA VALLEE DE LA BLAISE) Prod. M. PICARD Grégory Prop. M. SZCZEK David

**4e EXCELLENT 21 SCHUBERT DU MONT CHERREY**

LOF : 029868/04629 Tat : 250268780082303 né le 29/08/2021 (ODIN DE LA VALLEE DE LA BLAISE X MYKA DU MONT CHERREY) Prod. M. Mme SZCZEK David / DEVAUX Catherine Prop. M. BOUCLIER Dimitri

**CLASSE VETERAN MALES - JUGE M. MOULIS Stéphane****1er EXCELLENT 22 LEXUS DE LA VALLEE DE LA BLAISE**

LOF : 025181/03989 Tat : 160LSS né le 11/03/2015 (CHICO VON FIENER BRUCH X HERA DE LA VALLEE DE LA BLAISE) Prod. M. PICARD Grégory Prop. M. PICARD Grégory

**CLASSE BABY FEMELLES - JUGE M. FAVRE René**TRES  
PROMETTEUR**23 ULTRA-TJUT DE PECH ET CATMALOU**

LOF : 030869 Tat : 250269610681766 née le 31/01/2023 (RAOUL DE LA VALLEE DE LA BLAISE X NJUT DE PECH ET CATMALOU) Prod. Mme PECHINOT Cathy Prop. Mme PECHINOT Cathy

**CLASSE JEUNE FEMELLES - JUGE M. FAVRE René****EXCELLENT 24 TAIGA DU MONT CHERREY**

LOF : 030406 Tat : 250268780487132 née le 16/06/2022 (SAM DE LA VALLEE DE LA BLAISE X MYKA DU MONT CHERREY) Prod. M. Mme SZCZEK David / DEVAUX Catherine Prop. M. KOSMALKI Patrice

**2e EXCELLENT 25 TANGA DES HAUTEURS DU MONT VALIER**

LOF : 030746 Tat : 250269591135919 née le 27/08/2022 (RYDER DU BOIS NARRY X RASTA DES HAUTEURS DU MONT VALIER) Prod. M. Mme SOLLE Sébastien / SOLLE DI NOIA Lydie Prop. M. SOLLE Sébastien

TRES BON	<b>26</b>	<b><u>TARA DES HAUTS DU TALOUCH</u></b> LOF : 030404 Tat : 250268712860146 née le 02/08/2022 (JET DU CLOS DE MONTAHUT X ORLY DES HAUTEURS DU MONT VALIER) Prod. M. RATIE Philippe Prop. M. RATIE Philippe
1er EXCELLENT CACS-J	<b>27</b>	<b><u>TARRONE DE LA VALLEE DE LA BLAISE</u></b> LOF : 030328 Tat : 250268780371143 née le 30/05/2022 (IGOR DU MONT CHERREY X MARRONE DE LA VALLEE DE LA BLAISE) Prod. M. Mme PICARD Grégory / DERRE Céline Prop. M. PICARD Grégory
EXCELLENT	<b>28</b>	<b><u>TAVERNE DE LA VALLEE DE LA BLAISE</u></b> LOF : 030167 Tat : 250268780323401 née le 05/04/2022 (LEXUS DE LA VALLEE DE LA BLAISE X NUMBER'ONE DU MONT CHERREY) Prod. M. Mme PICARD Gregory / DERRE Céline Prop. M. ROMAGNY Charles
TRES BON	<b>29</b>	<b><u>TENZA DE LADELAZOLLE</u></b> LOF : 030525 Tat : 312JWL née le 20/05/2022 (JERSEY DE LADELAZOLLE X RENZA DE LADELAZOLLE) Prod. M. PERRON François Prop. M. PERRON François
EXCELLENT	<b>30</b>	<b><u>TERA DE LADELAZOLLE</u></b> LOF : 030251 Tat : 312JVR née le 15/04/2022 (SOLO DE LADELAZOLLE X NIVEA DE LADELAZOLLE) Prod. M. PERRON François Prop. M. PERRON François
EXCELLENT	<b>31</b>	<b><u>TESSY DE L'ABBAYE DU TRESOR</u></b> LOF : 030381 Tat : 250269590811323 née le 01/06/2022 (FIPS II VOM SCHNEPFENECK X N'GYE DU MONT CHERREY) Prod. M. DELASTRE Marc Prop. M. DELASTRE Marc
ABSENT	<b>32</b>	<b><u>TIDRA DU CLOS DE LA MELINIERE</u></b> LOF : 030747 Tat : 250269591081617 née le 28/07/2022 (NORMAND DU CLOS DE LA MELINIERE X VIDRA OD VOJNOVICA) Prod. M. MARION Pierre Prop. M. MARION Pierre
EXCELLENT	<b>33</b>	<b><u>TIMIE DE LADELAZOLLE</u></b> LOF : 030633 Tat : 314XKD née le 28/06/2022 (ORUS X MACHA DE LADELAZOLLE) Prod. M. PERRON François Prop. M. PERRON François
TRES BON	<b>34</b>	<b><u>TINA DES HAUTS DU TALOUCH</u></b> LOF : 030405 Tat : 250268712860160 née le 02/08/2022 (JET DU CLOS DE MONTAHUT X ORLY DES HAUTEURS DU MONT VALIER) Prod. M. RATIE Philippe Prop. M. LEGUEVAQUES Philippe
EXCELLENT	<b>35</b>	<b><u>TOPAZ DE LADELAZOLLE</u></b> LOF : 030130 Tat : 310NTE née le 06/04/2022 (JERSEY DE LADELAZOLLE X DER JAGD TIER HILDA) Prod. M. PERRON François Prop. M. PERRON François
EXCELLENT	<b>36</b>	<b><u>TORNADE DE LA MAISON DE PAVEROCE</u></b> LOF : 030207 Tat : 250269699562809 née le 09/05/2022 (MALCO VON DE NETSCHO WEIDE X MAIKA DE LA MAISON DE PAVEROCE) Prod. M. DAUGERON Patrice Prop. M. DAUGERON Patrice
4e EXCELLENT	<b>37</b>	<b><u>TORNADE DE PECH ET CATMALOU</u></b> LOF : 030231/06672 Tat : 250269610287288 née le 29/05/2022 (IGOR DU MONT CHERREY X PIXELLE DE PECH ET CATMALOU) Prod. Mme PECHINOT Cathy Prop. Mme PECHINOT Cathy
EXCELLENT	<b>38</b>	<b><u>TORNADE DU CROT COURCELLES</u></b> LOF : 030117 Tat : 273VFP née le 24/02/2022 (RAMBO DES HAUTEURS DU MONT VALIER X POKEMON DES DIABLES DE LA BRIE) Prod. M. MICHAUT Christophe Prop. M. MICHAUT Christophe
3e EXCELLENT	<b>39</b>	<b><u>TOSCA DE LA MAISON DE PAVEROCE</u></b> LOF : 030205 Tat : 250269699562773 née le 09/05/2022 (MALCO VON DE NETSCHO WEIDE X MAIKA DE LA MAISON DE PAVEROCE) Prod. M. DAUGERON Patrice Prop. M. DAUGERON Patrice

**EXCELLENT 40 TOSCA DU MONT CHERREY**

LOF : 030371 Tat : 250268780371124 née le 30/05/2022 (MEO VON DE NETSCHO WEIDE X JOY DU MONT CHERREY) Prod. M. Mme SZCZEK David / DEVAUX Catherine Prop. M. KOSMALSKI Patrice

**CLASSE OUVERTE FEMELLES - JUGE M. FAVRE René****3e EXCELLENT 41 BIRA OD SUVAKA**

HR : 23141 Tat : 191100002211356 née le 01/07/2020 (ARKOS OD SUVAKA X ZIRA OD SUVAKA) Prod. M. suvak predrag Prop. M. PERRON François

**TRES BON 42 OIHANNA DES COTEAUX DE PORTE TENY**

LOF : 026992/06072 Tat : 243BZG née le 08/02/2018 (LEWIS DES COTEAUX DE PORTE TENY X JOY DES COTEAUX DE PORTE TENY) Prod. M. BOUCHARD Guy Prop. M. REVERDY Léo

**TRES BON 43 ORNA DU CAUSSE COMTAL**

LOF : 027105/06177 Tat : 250268732256122 née le 17/04/2018 (ITHOS X MACHOUILLE DE LA DENT DURE) Prod. M. GABRIAC Robert Prop. M. NEXON Romain

**TRES BON 44 PIN-UP DE LA DERNIERE HARDE DE SOLOGNE**

LOF : 028279/06358 Tat : 250268501754919 née le 01/10/2019 (JAK VON OBERMAYERHOFEN X JALISCA DE L'AILE ROUSSE) Prod. M. MOREAU Maxime Prop. M. NEXON Romain

**4e EXCELLENT 45 PRISCA DES COTEAUX DE PORTE TENY**

LOF : 027760/06277 Tat : 259LJF née le 01/02/2019 (GEO TROUVE TOUT DES COTEAUX DE PORTE TENY X NIKITA DES COTEAUX DE PORTE TENY) Prod. M. BOUCHARD Guy Prop. M. LAMARQUE Pascal

**TRES BON 46 RHISIART DES ROCHES DE PELICH**

LOF : 028813/06520 Tat : 250269590268967 née le 29/06/2020 (NAPOLEON DE LA SOLOGNE DES RIVIERES X OIHANNA DES COTEAUX DE PORTE TENY) Prod. MM. Mme REVERDY Paul et Léo / SAINLEGER Marion Prop. M. REVERDY Léo

**1er EXCELLENT 47 ROCKETTE DES PETITS DIABLES A CHORLUS**

LOF : 028850/06487 Tat : 250269590047249 née le 31/05/2020 (AS VOM KAMPTALGRUND X LUNE DE PECH ET CATMALOU) Prod. M. CHORLET Franck Prop. M. NEXON Romain

**2e EXCELLENT 48 ROXY DES HAUTEURS DU MONT VALIER**

LOF : 028858/06419 Tat : 250269590155841 née le 12/05/2020 (MALCO VON DE NETSCHO WEIDE X ORVAL DES HAUTEURS DU MONT VALIER) Prod. M. Mme SOLLE Sébastien / SOLLE DINOIA Lydie Prop. M. REVERDY Paul

**ABSENT 49 SAKIE DES HAUTEURS DU MONT VALIER**

LOF : 029677/06592 Tat : 250269590526537 née le 18/05/2021 (QUINOA DES GRANDS RESINEUX X ORVAL DES HAUTEURS DU MONT VALIER) Prod. M. Mme SOLLE Sébastien / SOLLE-DINOIA Lydie Prop. M. LAURENT Marcel

**TRES BON 50 SWAN DU CAUSSE COMTAL**

LOF : 029898/06662 Tat : 250268780175504 née le 09/11/2021 (SAPHIR DES GRANDS RESINEUX X PLUME DU CAUSSE COMTAL) Prod. M. GABRIAC Robert Prop. Mme MOREAU Nathalie

**CLASSE TRAVAIL FEMELLES - JUGE M. FAVRE René****1er EXCELLENT 51 NJUT DE PECH ET CATMALOU**

LOF : 026542/05970 Tat : 250269802656609 née le 10/07/2017 (HILTI DES MARAIS DE L'ESSONNE X HELIE) Prod. Mme PECHINOT Cathy Prop. Mme PECHINOT Cathy

**Meilleur de Race****TRES BON 52 OBI DE PECH ET CATMALOU**

LOF : 027538/06145 Tat : 250269802785029 née le 13/10/2018 (LEXUS DE LA VALLEE DE LA BLAISE X HELIE) Prod. Mme PECHINOT Cathy Prop. Mme PECHINOT Cathy

TRES BON

**53** PIPPA DU RUISSEAU DE COMBEGAOUS

LOF : 028536/06335 Tat : 250268501804851 née le 06/12/2019 (MARCUS DES DIABLES DE SAINT JULIEN X LARA DU VILLAGE NORMAND) Prod. MM. RECOULAT Alexis / CHARBONNIER Nicolas Prop. M. ALLIBERT Cyril

3e EXCELLENT

**54** RIA DE LA VALLEE DE LA BLAISE

LOF : 028981/06455 Tat : 250268743382629 née le 04/05/2020 (JAZZ DES MONTS DE VENTADOUR X MAIA DU MONT CHERREY) Prod. M. PICARD Grégory Prop. M. PICARD Grégory

4e EXCELLENT

**55** SALLY DU CHATEAU D'ARZON

LOF : 029931/06635 Tat : 250269610173827 née le 27/11/2021 (KROLL VOM SILBERFUCHS X PIPPA DU RUISSEAU DE COMBEGAOUS) Prod. M. ALLIBERT Cyril Prop. M. ALLIBERT Cyril

2e EXCELLENT  
RCACS**56** VIDRA OD VOJNOVICA

JR : 719531 LT Tat : 688038000249695 née le 16/05/2019 (EMO X KLARA OD VOJNOVICA) Prod. M. VOJNOVIC Prop. M. MARION Pierre

**CLASSE CHAMPION FEMELLES - JUGE M. FAVRE René**

1er EXCELLENT

**57** PIXELLE DE PECH ET CATMALOU

LOF : 028207/06269 Tat : 250269608327469 née le 05/09/2019 (MALCO VON DE NETSCHO WEIDE X NJUT DE PECH ET CATMALOU) Prod. Mme PECHINOT Cathy Prop. Mme PECHINOT Cathy

**CLASSE VETERAN FEMELLES - JUGE M. FAVRE René**

1er EXCELLENT

**58** LILLY DE L'AILE ROUSSE

LOF : 025030/05784 Tat : 250269810686145 née le 17/05/2015 (HASCO DES COTEAUX DE PORTE TENY X FLORID DE LA VALLEE DE LA BLAISE) Prod. M. GUICHOU Denis Prop. M. SOLLE Sébastien

**Liste des exposants**  
**N.E. JAGDTERRIER samedi 01 juillet 2023**

## A

ALLIBERT Cyril 63, avenue Marie Goy 43800 VOREY 53-55

## B

BOUCLIER Dimitri 810, route du Plateau d'Andey 74130 BONNEVILLE 4-21

BOUCLIER Thierry 618, route des Bas Choseaux 74300 ST SIGISMOND 5

## D

DAUGERON Patrice 23, Grande Rue 18340 ARCAV 36-39

DELASTRE Marc () 31

## G

GAUTIER Romain () 14

GUILLAUME Laurent () 10

## K

KOSMALSKI Patrice () 24-40

## L

LAMARQUE Pascal () 18-45

LAURENT Marcel 22, rue du Village 02300 BEAUMONT EN BEINE 49

LEGUEVAQUES Philippe () 34

LUCAS Florian () 19

## M

MARION Pierre () 8-17-32-56

MICHAUT Christophe Ferme le Crot Courcelles 89740 CRUZY LE CHATEL 6-38

MOREAU Nathalie 4, impasse de l'Arche Macé 41400 MONTHOU SUR CHER 50

## N

NEXON Romain () 11-43-44-47

## P

PECHINOT Cathy Hameau de Cestres 7, route de Dijon 21440 ST MARTIN DU MONT 12-23-37-51-52-57

PERRON François 18, rue de la Mairie 21310 BLAGNY SUR VINGEANNE 9-29-30-33-35-41

PICARD Grégory 5, la Bouverie 52220 MONTIER EN DER 7-15-16-22-27-54

## R

RATIE Philippe Le Berry 32810 DURAN 3-26

REVERDY Léo 70, route de Tournefeuille 31270 CUGNAUX 42-46

REVERDY Paul Le Sabarthes 09120 MONTEGUT PLANTAUREL 48

ROMAGNY Charles () 28

RYSSEN Julien () 2-13

## S

SOLLE Sébastien 644, route de Toulouse 65300 LANNEMEZAN 25-58

SZCZEK David 21, rue de la Bredondaine 10140 VILLY EN TRODES 20

